

DES ARBRES FRUITIERS POUR LES GÉNÉRATIONS FUTURES



**Les nuits
de la lecture**
18 janvier 2024



**Cérémonie
des Voeux**
19 janvier 2024





Mairie de Saint-Armel

14 rue de la Mairie 35230 Saint-Armel

Téléphone : 02 99 62 71 58

Email : accueil.mairie@saint-armel-35.fr

Site internet : www.saint-armel-35.fr

> Accueil ouvert au public lundi, mercredi et jeudi de 8h30 à

12h, mardi et vendredi de 14h à 17h30 et samedi de 9h à 12h

> Permanences des élu(e)s sur rendez-vous.

→ Page 3

Vie municipale

→ Page 4

Urbanisme

→ Page 5

Cadre de vie

→ Page 5

Vie sociale

→ Page 6

Enfance et Jeunesse

→ Page 7

Zac des Boschaux

→ Page 9

Culture/Évènementiel

→ Page 11

Vie associative

→ Page 12

Intercommunalité

→ Page 13

Le portrait du mois

**SPÉCIAL
DOSSIER**

SUIVEZ-NOUS SUR :



Facebook :
[@Ville de Saint-Armel](https://www.facebook.com/Ville.de.Saint-Armel)



Instagram :
[@saintarmel35](https://www.instagram.com/saintarmel35)

Prochain numéro :

Mars 2024

Date limite du dépôt des articles :

5 février 2024

Journal bimestriel gratuit édité en 550 exemplaires par la Mairie de Saint-Armel.

Directrice de la publication : Morgane MADIOT, Maire

Élu à la communication : Simon MC DONNELL

Réalisation : Service communication - Sonia LE MAOÛT - 02 99 62 93 83

Contact : communication@saint-armel-35.fr

Pratique

Santé

- **Médecin** : Dr Le Nabasque - 02 99 62 15 60

- **Cabinet infirmiers** (chemin de la Ry) : Mmes Dallier, Auguin, Bousaidi-Perigois, Le Sager-Hassoun, Chauvel : 06 07 97 17 37

- **Cabinet Infirmiers** (place de l'Église) : Margot Duval et Loïc Fabien 06 37 32 11 34

- **Kiné-Ostéopathe** : Alan Saldana et Camille Bertin - 02 99 04 43 63

- **Kiné** : Romain Aujeac - 02 99 04 43 63

- **Ostéopathes** : William Besnard et Paul Guegan - 07 89 22 64 88

- **Cabinet paramédical** : 11 place de l'Eglise

• Erwann Révolt (psychopraticien et hypnothérapeute)
06 78 66 03 22

- **Orthophoniste** : Laure Chanu, 06 16 43 19 65

Scolarité et Enfance

- **École Les Boschaux** : 02 99 62 77 60

- **Portail parents** : www.logicielcantine.fr/starmel

Contact : 06.82.72.21.37

- **Restaurant municipal** : 02 99 62 93 86

- **Garderie municipale** : De 7h20 à 8h30 et de 16h15 à 19h
02 99 62 93 87

- **Bibliothèque municipale** : mercredi de 15h30 à 17h, vendredi de 16h15 à 17h30 et samedi de 10h30 à 12h - 02 99 62 93 88

- **Espace jeunes** : Période scolaire : mercredi de 14h à 18h30, vendredi 17h à 20h- Vacances : du lundi au vendredi de 14h à 18h-
02 99 62 93 84

- **Accueil des P'tits pré ados** : mercredis de 9h à 12h

- **Accueil de loisirs** : mercredi et vacances, ouverture 7h30. Accueil des enfants de 3 à 10 ans jusqu'à 9h30 et fermeture à 18h30
02 99 62 81 45 / 06 76 54 32 71

Déchets

- **Déchetterie** : du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h. Fermée le jeudi après-midi.

- **Service déchets de Rennes Métropole** : 0 800 01 14 31

Urgences

- **Gendarmerie de Janzé** : 02 99 47 03 18

- **Pompiers** : 18 et 112 à partir d'un portable

- **Police** : 17 **Samu** : 15 **S.O.S. médecins** : 02 99 53 06 06

- **Hôpital Pontchaillou** 02 99 28 43 21 ou 02 99 28 43 44 ou 02 99 28 43 45 ou le 15

- **Centre anti-poisons** : 02 99 59 22 22 ou 02 99 28 42 22

- **Maison médicale de garde Janzé** : 02 99 43 44 45

- **Assistante sociale** : 02 99 02 20 20

- **Clic Alli'âges** : 02 99 77 35 13

- **S.O.S. amitié** : 02 99 59 71 71

- **S.O.S. Femmes battues** : 3919

- **Victimes d'agressions sexuelles** : 02 99 28 43 21

- **S.O.S. victimes** : 02 99 35 06 07

- **Enfance en danger** : 0 800 58 57 79 ou 119

- **Sida info service** : 0 800 84 08 00

- **Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles** (CIDFF 35) : 02 99 30 80 89

- **Info sociale en ligne** : 0810 20 35 35

Divers

- **E.D.F.** : 0 810 333 035 / **G.D.F.** : 0 810 433 035

- **SPL (Eau du Bassin Rennais)** : 02 23 22 00 00



Mesdames, Messieurs,

Au moment où j'écris ces lignes, nous sommes déjà aux portes des fêtes de fin d'année ! Aussi, je vous adresse à toutes et à tous, au nom de l'ensemble de l'équipe municipale, élus et agents, mes vœux les plus chaleureux et les plus sincères pour cette nouvelle année.

Que 2024 apporte à chacun de vous santé, bonheur, joies et réussites, et collectivement paix et solidarité.

2024 s'annonce avec de nombreux changements dans votre cadre de vie communal : de nouveaux arbres plantés ces jours-ci par les enfants du centre de loisirs, de nouveaux jeux pour compléter ceux déjà présents rue des Violettes, le terrain multisport à côté de l'Arzhel et l'aménagement de la coulée douce.

Les projets urbains, école, logements se poursuivent

et nous pouvons espérer poser plusieurs premières pierres en cette nouvelle année.

Pour vos projets personnels, la dématérialisation des permis de construire revient afin de faciliter vos démarches. Vous trouverez plus d'explication dans ce numéro. Un retour sur le projet de ZAC et sa labellisation vous est également présenté.

Nous avons le plaisir de vous convier à la traditionnelle cérémonie des vœux qui se déroulera le **vendredi 19 janvier à 19h à l'Espace Arzhel**. Un nouveau format est organisé afin de partager avec vous le bilan 2023 et les perspectives 2024. Venez partager avec nous ce moment de convivialité !

Je vous souhaite une très belle année 2024 !

ZONE D'ACTIVITÉ DES MOTTAIS : PROXIMITÉ DES HABITATIONS ET ACQUISITION PAR LA SOCIÉTÉ MARC S.A.

La zone d'activités des Mottais a été créée en 1987 en lisière Sud et Est de zones dédiées à l'habitation.

Si toutes les parcelles de la zone d'activité et toutes celles de logements ne sont pas encore construites, la rareté du foncier liée à la loi Zéro Artificialisation Nette (ZAN) accélère les projets et amène aujourd'hui la question de la gestion de la frange entre ces deux types de zone.

La question se pose pour le champ utilisé jusqu'alors par la Cooperl pour épandre ses eaux de lavage des camions, mais également côté rue Cyrano de Bergerac où des parcelles prévues pour l'habitation côtoient des activités produisant des nuisances.

Jusqu'en 2020, le PLUi ne prenait aucune précaution particulière à cet effet. Aussi, en concertation avec la métropole, nous avons inséré lors de la première modifica-

tion du PLUi des contraintes, notamment : "Afin de veiller à l'intégration paysagère de la nouvelle activité et de limiter les nuisances vis-à-vis des secteurs d'habitat situés sur ses franges Est et Sud, et de créer une liaison douce du Chemin de la Gare vers Le Patis des Noës, il convient :

- d'inscrire une règle architecturale particulière sur les franges Est et Sud des parcelles AB95 et AB96 qui permettra d'indiquer des principes spécifiques pour assurer l'intégration des futures constructions et aménagements du site. Plus spécifiquement, la règle imposera ici des aménagements sur les franges Est et Sud qui devront limiter l'ensemble des nuisances produites par les activités présentes sur le site en direction des secteurs d'habitat et qui devront assurer une intégration paysagère de qualité".

Concernant le projet Marc SA, depuis le début nous demandons une concertation avec les riverains. Nous déplorons que celle-ci soit arrivée tardivement en novembre dernier et qu'une information erronée sur l'existence d'une clause refus riverains qui permettrait l'annulation de la vente ait été diffusée.

Nous entendons le refus des riverains. Pour autant, cette vente entre privés ne peut être empêchée par la commune.

L'action résolue des élus est de faire que le futur projet respecte les attentes légitimes des riverains en proposant une implantation en adéquation avec la proximité des habitations.

2024 INVITATION

CÉRÉMONIE DES VŒUX

Morgane Madiot, Maire, et les membres du Conseil Municipal, vous convient à la traditionnelle cérémonie de vœux à la population. L'invitation est lancée à l'ensemble des Arméliennes et Arméliens pour partager ce temps fort de la vie municipale à l'**Espace Arzhel le vendredi 19 janvier 2024 à 19h.**

La cérémonie sera suivie d'un apéritif afin de partager un moment convivial.



INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Les Européennes auront lieu le **dimanche 9 juin 2024** pour désigner les représentants au Parlement Européen. Pensez dès à présent à vous inscrire sur les listes électorales :

- en ligne sur service-public.fr
- directement auprès de la Mairie.

Pièces à fournir :

- Pièce d'identité en cours de validité ou expirée depuis moins de 5 ans,
- Pour les citoyens européens : carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité,
- Justificatif de domicile de moins de trois mois (attention, les factures de téléphone portable ne sont pas recevables).

Tout changement d'adresse dans la commune doit impérativement être signalé au service Élections pour éviter une radiation d'office des listes électorales.



"ICI RENNES" : SIGNALER ET S'INFORMER

Pour suivre l'actualité de Rennes et sa métropole et signaler des anomalies sur l'espace public, ayez le réflexe ICI Rennes, Ville et Métropole !

Signaler une anomalie dans une rue, s'informer sur l'actualité des politiques publiques de la Métropole, consulter les horaires des services publics... La nouvelle application Ici Rennes, lancée en octobre, donne accès à un grand nombre de services utiles au quotidien.

SIGNALER RenCitéZen

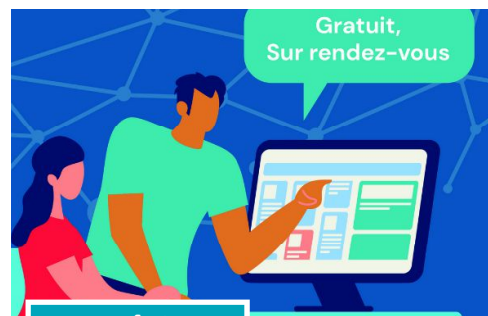
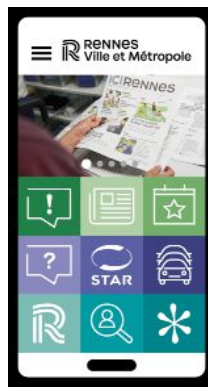
Une poubelle qui déborde, un lampadaire en panne, un trou dans la chaussée... L'appli permet de signaler une anomalie sur l'espace public. Il est possible de se géolocaliser et transmettre une photo. Il est possible de s'informer sur le suivi de son signalement, qui est traité sous sept jours.

S'INFORMER Actualités et Agenda

Vous avez accès aux actualités sur les politiques publiques métropolitaines et rennaises, et à un agenda des rendez-vous culturels, sportifs, de loisirs. Vous pourrez aussi bientôt choisir de recevoir des notifications utiles : fermetures exceptionnelles de services publics, alertes sur la qualité de l'air...

CONSULTER Infos travaux, bus, métro, annuaire, notre site internet, offres d'emploi, fabrique citoyenne

On peut préparer un itinéraire en métro, bus et même à vélo, consulter les adresses et horaires des services publics (déchèteries, piscines, mairies et maisons de quartier...) et des numéros d'urgence.



Numérique Des ateliers gratuits

Rennes Métropole a mis en place des ateliers numériques sur le territoire. Ces ateliers sont individuels et gratuits.

Si vous avez besoin d'aide pour utiliser vos outils informatiques, naviguer sur Internet, gérer vos courriels, installer une application, stocker vos contenus numériques, souhaitez connaître l'environnement et le vocabulaire numérique ou apprendre les bases du traitement de texte, cet atelier individuel est fait pour vous !

Pour bénéficier de cette assistance personnalisée, il vous suffit de prendre rendez-vous auprès de l'accueil de la Mairie en appelant le 02 99 62 71 58 ou par mail à secretariat.viesociale@saint-armel-35.fr
Prochains ateliers : 30 janvier 2024 et 13 février 2024.



À ÉCOUTER, À VOIR

À écouter sur Ici Rennes

L'épisode n°87 de la série de podcasts « "Raconte-moi Rennes" a été mis en ligne. À Rennes, ville archipel entourée de terres cultivables, l'agriculture est une évidence. Très tôt, la capitale régionale a ouvert différentes écoles dédiées à l'enseignement agricole. Tour d'horizon de ces lieux de savoirs qui font référence, grâce au podcast « Les champs des savoirs agricoles ».

À découvrir sur l'appli Ici Rennes et metropole.rennes.fr



À voir sur metropole.rennes.fr

Deux tutoriels afin de réduire ses déchets dans le jardin ont été mis en ligne sur le site metropole.rennes.fr et la chaîne Youtube de Rennes, Ville et Métropole. Destinées aux habitants de la métropole, ces vidéos expliquent comment valoriser les tontes et les tailles dans le jardin. À voir sur la page metropole.rennes.fr/reduire-ses-dechets-au-jardin



URBANISME

PLACE À LA DÉMATÉRIALISATION

La dématérialisation des actes d'urbanisme est de nouveau opérationnelle !

Mise en place il y a quelques mois, la plateforme installée pour recevoir les déclarations d'urbanisme a été mise en suspens suite à dysfonctionnement du réseau de partage d'échanges.

Rennes Métropole nous a informé que des nouveaux tests ont été réalisés et que les dépôts des demandes d'urbanisme en ligne reprendront à compter du 8 janvier 2024.

À compter du 8 janvier prochain, un usager pourra déposer sa demande d'urbanisme en ligne, à tout moment et où qu'il soit, dans une démarche simplifiée et sans frais.

La demande se fera sous format numérique en se connectant au Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU).

Sont concernées les démarches suivantes :

- certificat d'urbanisme
- déclaration préalable
- permis de construire
- permis d'aménager
- permis de démolir

Ce service en ligne est sécurisé, gratuit, facilement accessible à toute heure et plus écologique qu'un dépôt en format papier. Les relations avec l'administration sont ainsi simplifiées et vous pourrez suivre

l'avancement de l'instruction de votre demande.

COMMENT PROCÉDER ?

Il vous suffit de vous connecter sur <https://gnau-rennesmetropole.operis.fr/gnau>

Vous devrez vous identifier en créant votre compte.

Vous disposerez tout au long de votre démarche d'une aide vous permettant de compléter chaque étape du dépôt en ligne.

Lorsque votre saisie sera finalisée, vous recevrez un accusé d'enregistrement, puis un accusé de réception.

LE DÉPÔT PAPIER TOUJOURS AUTORISÉ

Bien que l'utilisation du service en ligne soit préconisée, le dépôt de votre demande en format papier reste toujours possible.

CONCERTATION PRÉALABLE SUR LA MODIFICATION DU PLUI : EXPRIMEZ-VOUS JUSQU'AU 23 FÉVRIER 2024 !

La modification envisagée a pour objectifs d'adapter le PLUI aux projets des communes et de la métropole et de l'améliorer pour en faciliter sa compréhension et son application.

Quatre grands défis identifiés et intangibles sont à concilier :

- Le logement : répondre aux besoins de logements pour tous sur l'ensemble de la métropole.
- La mobilité : répondre aux besoins de mobilité à l'intérieur de la métropole tout en limitant la place de la voiture.
- La sobriété foncière : concilier le renouvellement urbain et la qualité urbaine pour répondre aux enjeux de sobriété foncière dans le contexte de ZAN (Zéro Artificialisation Nette) issu de la loi Climat et Résilience.
- Le changement climatique : s'adapter au changement climatique en renforçant les dispositions énergétiques, la biodiversité, la nature en ville. Cette modification est précédée d'une concertation préalable dans la mesure où la procédure est soumise à évaluation environnementale. **La concertation préalable a commencé le 1^{er} décembre et s'achèvera le 23 février 2024.**

Les objectifs de cette concertation sont :

- d'informer le public sur la démarche et l'élaboration de la modification du PLUI,

- de sensibiliser la population et les usagers aux enjeux du territoire,

- de favoriser l'appropriation des projets par l'ensemble des acteurs,

- de contribuer à l'élaboration de la modification du PLUI.

Le dossier de concertation comprendra la déclinaison de ces grands défis à l'échelle métropolitaine et leurs déclinaisons à l'échelle communale au moyen de fiche communale.

Pendant toute la durée de la concertation, il est possible de consulter le dossier correspondant :

- directement à la Mairie de Saint-Armel et dans les locaux de Rennes Métropole.

- en le téléchargeant sur le site internet de Rennes Métropole.

Tout un chacun est invité à faire part de ses remarques, observations, suggestions pendant la durée de la concertation.

À l'issue de la période de concertation, un bilan en sera dressé avant l'été 2024 et sera annexé au dossier de modification du PLUI dont l'enquête publique aura lieu au 4^{ème} trimestre 2024.

Des marges d'évolution respectant ce cadrage qui résulteront de la concertation publique pourront être prises en compte.

TRAVAUX DE SÉCURITÉ DANS LE HAMEAU DE LA JAILLE



Le hameau de la Jaille est traversé par la RD36. Les riverains ressentent une insécurité croissante liée à la vitesse excessive des usagers. Les mesures de vitesse effectuées en février-mars 2023

L'aménagement proposé consiste à marquer les entrées dans le hameau (bordurage, revêtement différent que celui de la section courante, bandes gravillonnées). Il est destiné à alerter l'automobiliste qu'il entre dans un secteur habité et adapter sa vitesse en conséquence. L'aménagement a été réalisé en décembre. Une nouvelle campagne de mesure de vitesse interviendra prochainement pour évaluer la pertinence de l'aménagement réalisé par la métropole.

confirme cette réalité : la V85 est de 70 km/h par le sens Ouest-Est et de 68 km/h dans l'autre sens, bien au-delà de la vitesse de 50km/h. Les services de Rennes métropole ont présenté à la commune et au collectif de riverains de la Jaille sensibilisé sur cette problématique les différents moyens qui pouvaient être mis en œuvre pour sensibiliser et inciter les usagers de la route à respecter les vitesses autorisées.

Qu'appelle-t-on V85 ? : la vitesse V85 définit la vitesse en dessous de laquelle roulent 85 % des véhicules.

MESSAGE AUX USAGERS DE LA ROUTE : respecter la signalisation routière et notamment celle relative à la limitation de vitesse, dans l'agglomération et en campagne.

■ ■ ■ Cadre de vie

PLANTATIONS D'ARBRES FRUITIERS AVEC LE CENTRE DE LOISIRS ET LE SERVICE TECHNIQUE



Suite à la publication en novembre 2022 d'un questionnaire sur les aménagements extérieurs à réaliser sur Saint-Armel, un groupe de travail a été créé regroupant des élus et des habitants volontaires. Ce groupe a ensuite été réparti en plusieurs groupes notamment celui qui travaille sur les plantations d'arbres fruitiers.

Au cours de l'année 2023, le groupe a décidé de plusieurs emplacements où planter des arbres fruitiers accessibles à la population. Plusieurs emplacements ont été désignés : Rue du Val, près de l'aire de jeux, Impasse de la ruée, près du théâtre de verdure, route de Châteaugiron et enfin des plantations rue Salvador Dali pour remplacer des arbres dans un alignement.

Parallèlement à ces choix, le groupe de travail signalétique et mobilier urbain a proposé une signalétique pour les habitants sur les variétés d'arbres, leur saisonnalité et inviter les personnes à cueillir les fruits à maturité et avec toutes les précautions utiles.

C'est en décembre 2023 que ce projet se concrétise alors que les agents municipaux préparent le chantier de plantation et que les enfants du centre de loisirs sont mobilisés pour la plantation. Les agents du service technique seront chargés de protéger les arbres et de les tailler. Rendez-vous dans quelques années pour cueillir les fruits !

Ce projet a bénéficié d'une subvention de l'État de 3 395 € dans le cadre du projet "jardins partagés".

■ ■ ■ Vie sociale

SENIORS EN VACANCES 2024, A LA BAULE

La commune de Saint-Armel en collaboration avec les communes de Bourgbarré, Nouvoitou, Vern-sur-Seiche et Corps-Nuds organise un séjour dans le cadre du programme Seniors en vacances, en partenariat avec l'Agence Nationale des Chèques Vacances (ANCV). Cette année, le séjour aura lieu au Village Club du Soleil à la Baule (Loire Atlantique) **du 25 mai au 1^{er} juin 2024**, sur l'une des belles baies du monde offrant une plage de 9 kms de sable et micro-climat particulièrement doux et ensoleillé.

Dans un cadre idyllique, au cœur d'une ville enivrante et au patrimoine architectural surprenant. Ce séjour tout compris est ouvert pour tous les seniors de plus de 60 ans.

qui aura lieu le **mercredi 24 janvier à 14h30 salle du Conseil Municipal à Vern-sur-Seiche** en présence de Lore Kébé- Escabasse, animatrice seniors et Jocelyne Renou, conseillère municipale déléguée à la vie sociale des seniors à Vern-sur-Seiche et aux gens du voyage.

VOUS SOUHAITEZ PARTICIPER À LA RÉUNION D'INFORMATION ?



Merci de vous inscrire à la Mairie au **02.99.62.71.58** ou par mail à **secretariat.viesociale@saint-armel-35.fr**

Vous êtes cordialement invités à participer à la réunion d'information

ÉCOLE DES BOSCHAUX



EN SORTIE

ITINÉRAIRES BIS

La classe de CE2 est allée au Volume à Vern-sur-Seiche voir l'exposition de l'artiste David Brault. Il prend des photographies de mises en scène avec des jouets, des figurines. Il réalise des scènes à échelle réduite dans l'espace banal de sa cuisine, selon un certain protocole. Ce sont des objets qu'il place dans un décor bricolé, puis la photographie fige cette pseudo-réalité. Les mises en scène photographiques font référence à la peinture classique, à l'image publicitaire, au pop art...



ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Meilleurs vœux à tous !

L'Association des Parents d'Élèves a lancé sa saison avec trois premières actions. La première opération de l'année s'est déroulée le 17 novembre avec **la commande de chocolats** proposée aux familles. Cette vente a permis de récolter 774 euros de bénéfice pour l'association. Le bureau remercie l'ensemble des participants pour leurs achats.

L'APE a également fêté Noël en avance !

Le samedi 2 décembre se tenait le **marché de Noël** de Saint-Armel à l'Espace Arzhel. L'APE y a tenu un stand de vente de boissons chaudes et de confiseries. Cette vente a permis de récolter plus de 500 euros de bénéfices. Merci à tous d'être venus nous voir sur le stand !

Enfin, le vendredi 22 décembre l'APE a organisé le **goûter de Noël** de l'école des Boschaux, un moment de convivialité entre enfants et

parents d'élèves avant de partir en vacances. Il s'est déroulé dans la cour des maternelles et les enfants ont pu repartir avec un sachet de chocolats.

Suivez-nous sur Facebook !

Sur la page Facebook "APE Les Boschaux", vous retrouverez toute l'actualité de l'association, les menus de la cantine et des informations sur les événements à venir en avant-première avant leur diffusion dans les cahiers des enfants.

Vous pouvez également nous contacter pour nous faire part de vos idées. Vous trouverez la boîte aux lettres de l'APE à l'entrée principale de l'école, et vous pourrez également nous contacter par e-mail à apestarmel35@gmail.com.

Le bureau de l'APE





ZAC des Boschaux labellisée Habitat et Qualité de vie

Après six ans de concession d'aménagement, le projet urbain de la ZAC des Boschaux porté par Viabilis franchit aujourd'hui une nouvelle étape. Avec la liaison de la ZAC au centre-bourg historique, grâce au prolongement de la rue des Monts d'Arrée jusqu'à la rue de la mairie, et la réalisation de la tranche 4 de l'opération, la ZAC est relié au centre-bourg. Avec la viabilisation de la Cité Obély, destinée aux seniors autonomes, c'est une nouvelle offre adaptée qui se développe à Saint-Armel. C'est donc l'occasion de faire un retour aux Armétiens et Armétiennes sur l'histoire de la ZAC, et de mettre en valeur le travail effectué depuis de nombreuses années récompensé aujourd'hui avec la labellisation Habitat et Qualité de Vie de l'opération.

UNE NOUVELLE COMMANDE PUBLIQUE EN FAVEUR D'UN QUARTIER PLUS DURABLE

Ce projet communal a vu se succéder deux municipalités et un changement de concessionnaire de ZAC en 2017.

La nouvelle équipe municipale installée depuis le printemps 2021 a complété la commande publique initiale pour lui donner une approche plus axée sur l'environnement et avec une association encore plus accrue des élus et services au pilotage du projet de ZAC.

UNE OPÉRATION RECONNUE ET RÉCOMPENSÉE

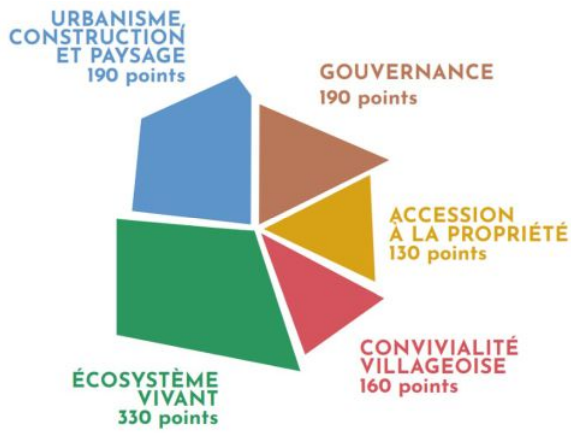
Cette opération d'aménagement d'ampleur, par sa particularité, sa diversité, et l'engagement de ses acteurs, est aujourd'hui récompensée avec la remise du Label Habitat et Qualité de Vie.

Ce label, unique dans sa conception, met en lumière les opérations

d'aménagement accordant une place centrale aux usagers et aux habitants, ainsi qu'à la coopération entre acteurs, pour des quartiers singuliers et de qualité sous toutes les dimensions de l'aménagement durable des territoires.

Sa délivrance se fait après audit par un organisme indépendant, sur la base d'un référentiel à points sur 5 grandes thématiques :

- La gouvernance, avec une cohérence du projet communal, conçu avec Viabilis dans une démarche de dialogues et de mobilisation des compétences
- La convivialité villageoise, avec des espaces communs de qualité et aux usages variés,
- L'accession à la propriété, avec une diversité programmatique pour une offre de logements pour tous
- Un écosystème vivant, dans le cadre d'une démarche environnementale ambitieuse et assumée
- Une combinaison Urbanisme/ Construction/ Paysage au cœur de la réflexion pour l'assurance d'un projet urbain ambitieux et durable.



ÉVALUATION DU LABEL HABITAT ET QUALITÉ DE VIE

Le projet de ZAC des Boschaux s'est avant tout démarqué par le volet « accession au logement », qui montre la volonté de la commune et de Viabilis de créer des quartiers accessibles à tous.

Les ambitions d'accession au logement, la diversité des lots et des produits ont été crédités de 86 % des points sur cet Item ! La qualité de l'opération réside également dans la gouvernance du projet, qui s'est traduite par un dialogue de qualité entre ses parties prenantes et l'intégration de nouvelles ambitions écologiques et citoyennes pour livrer un quartier correspondant aux attentes et aux besoins de la commune de Saint-Armel et des futurs habitants, dans une perspective d'évolutivité et de résilience. Enfin, l'histoire de la ZAC des Boschaux reste à écrire au travers de cette vaste coulée verte, contrainte devenue atout, conçue comme espace de rencontre, de vie et de traversée. Les usages attendus de cet espace sont en cours de co-construction avec les Arméliens et Arméliennes.

LA ZAC EN QUELQUES DATES ET CHIFFRES CLÉS

2005 : Approbation du dossier de création de la ZAC des Boschaux, sur 24 ha

Mai 2006 : Phase 1 de la ZAC : concession d'aménagement signée avec la SADIV.

Entre 2015 et 2017 : Réalisation de 121 logements sur une première phase de l'opération (76 logements sociaux, 23 logements en accession sociale, 22 lots libres).

Juillet 2017 : Phase 2 de la ZAC : concession d'aménagement transférée à Viabilis pour le reste de la ZAC (18 ha) sur une durée de 12 ans, avec la réalisation à terme de 247 logements (43 logements sociaux, 11 logements en accession aidée, 34 logements pour primo-accédants et 159 logements libres).

2021 : Apport d'une approche environnementale renforcée grâce à la nouvelle équipe municipale.

Témoignage de Mme MADIOT, Maire de Saint-Armel

L'urgence climatique et la raréfaction de certaines ressources comme l'eau ou le sable nécessitent un changement de nos modes constructifs. Aussi, pour les lots à aménager sous notre mandature, nous avons souhaité que des exigences environnementales plus fortes soient appliquées aux nouvelles constructions. Ainsi, nous avons imposé notamment un certain nombre de maisons en ossatures bois, l'installation systématique de récupérateur d'eaux de pluie, des isolations biosourcées, des carports plutôt que des garages (espaces non optimisés et non isolés), l'interdiction de l'utilisation du parpaing, un chauffage PAC ou à bois. Viabilis a entamé des démarches vis-à-vis de constructeurs pour proposer des maisons intégrant ces éléments et optimiser ainsi les coûts tout en limitant les personnalisations coûteuses. Cependant, face au retournement du marché de l'immobilier et à la difficulté de commercialisation, nous adaptons la théorie à la pratique afin de permettre la concrétisation des ventes.



Remise du trophée Habitat et Qualité de Vie, à Mme MADIOT, Maire de Saint-Armel et à M. DUMONT, Directeur opérationnel associé de Viabilis Aménagement, en présence des services et partenaires de l'opération.

Projets d'équipements dans la coulée douce

- Terrain de bosses
- Théâtre de verdure
- Mobilier urbain
- jeux pour enfants
- Tables de tennis de table
- Terrain de volley
- Parcours sportif-santé

Témoignage de Erwan DUMONT, Directeur opérationnel de Viabilis

A travers la conception du projet urbain, mais également la démarche engagée, les partenariats noués, et la réalisation des premières tranches, la ZAC des Boschaux illustre pleinement la volonté de la commune et de Viabilis de créer des quartiers accessibles à tous, dans une perspective d'évolutivité et de résilience. Nous associons à cette récompense, synonyme d'un travail collectif, la commune, ainsi que l'ensemble de nos partenaires : l'Agence SITADIN Urbanisme et Paysage, le Cabinet Prigent et associés, et l'environnementaliste DM'EAU

RETOUR EN IMAGES SUR...

Un public conquis par Albaricate



Merci à Clémence, au chansigne et à Samuel, à la guitare et au chant, qui nous ont embarqué dans un très beau spectacle mêlant émotion et humour le vendredi 1^{er} décembre dernier. Le public a été ravi par cet moment musical décalé.



Le Marché de Noël



Une belle réussite pour l'après-midi festif du Marché de Noël.

Les exposants et les visiteurs ont apprécié que le Marché se déroule en intérieur en cette saison.

Merci à tous pour l'organisation et l'installation des stands.

Une mention spéciale à l'Association des Parents d'Elèves pour le vin chaud et le maquillage des enfants.

Beau succès pour la fanfare du Suet, le manège qui a enchanté petits et grands...et merci au Père Noël qui a fait le déplacement depuis le Pôle Nord !

ON SORT



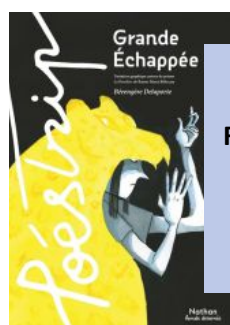
LES NUITS DE LA LECTURE

Les Nuits de la lecture est un événement organisé chaque année par le Centre National du livre depuis 3 ans. Cette année, du 18 au 21 janvier sont organisées partout en France des soirées dans des établissements culturels afin de participer à des activités et animations autour du livre.

Dans le cadre du partenariat avec les bibliothèques du secteur Sud-Est (Chantepie, Corps-Nuds, Nouvoitou, Saint-Armel, Vern-sur-Seiche), la bibliothèque municipale Le Chat'Pitre organise des lectures, jeux entrecoupés d'intervention du SUET.

**Jeudi 18 janvier 2024
de 19h30 à 21h**

Salle du Conseil / Organisé par la Bibliothèque



Retrouvez toutes les informations, des idées de lecture, des podcasts sur <https://www.nuitsdelalecture.fr/>

Les rendez-vous de la bibliothèque municipale

ANIMATIONS

Café littéraire

SAMEDI 13 JANVIER

La bibliothèque municipale vous invite à participer à un "Café Littéraire" le **samedi 13 janvier à 10h**. Vous aimez lire, parler des livres, échanger vos impressions ou seulement écouter celles des autres. Rejoignez-nous autour d'un café. Chaque participant peut amener des petites gourmandises littéraires ou sucrées !

Entrée libre et gratuite.



Coup de cœur

Mémoires de la Forêt

Enfant dès 10 ans

Tome 1 – Les souvenirs de Ferdinand Taupe

C'est un roman intergénérationnel qui aborde avec beaucoup d'intelligence et de sensibilité la maladie de "l'Oublie tout".

L'auteur de ce conte met en scène des animaux humanisés empreints de délicatesse, de tendresse et d'empathie avec de magnifiques illustrations qui apportent une atmosphère apaisante pour les plus jeunes lecteurs.

L'histoire commence dans la forêt de Bellécorce où Archibald Renard tient sa librairie nichée au creux d'un arbre, avec des livres qui n'existent qu'en un seul exemplaire. Ferdinand Taupe avait écrit ses mémoires et depuis que ses souvenirs le fuient, il cherche à retrouver l'ouvrage et débarque chez Archibald en étant sûr et certain de l'avoir déposé ici même il y a bien longtemps. Mais le livre demeure introuvable. Or, Ferdinand le veut absolument pour faire ressurgir tous ses souvenirs.

En compagnie d'Archibald, il part à la recherche de ses "Mémoires d'Outre-Terre". C'est un merveilleux et inattendu périple qui attend nos deux compères parmi les habitants de la forêt.

La maladie d'Alzheimer n'est plus un sujet angoissant tellement l'auteur l'a enrobé de gourmandises, les animaux étant des becs sucrés. On referme le roman le baume au cœur.



LA SÉLECTION



DES NOUVEAUTÉS

La Bibliothèque vient de se doter de nouveaux livres pour les adultes, les adolescents et les enfants. Nous vous invitons à venir les découvrir !



La bibliothèque est ouverte le mercredi de 15h30 à 17h, le vendredi de 16h15 à 17h30 et le samedi de 10h30 à 12h. L'inscription est gratuite.

KAZANOU

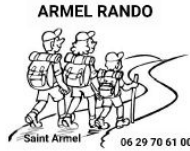
En novembre, Kazanou vous a proposé une après midi jeux pour tous, appréciée des petits et des grands.



ARMEL RANDO

Toute l'équipe d'Armel Rando ainsi que les adhérents vous présentent leurs meilleurs voeux pour cette nouvelle année 2024.

Nous marchons tous les jeudis matin sur la commune de St-Armel et le premier jeudi du mois dans un rayon de 20 kms (départ 9 heures), et le samedi après-midi une fois par mois. Nous proposons également un week-end de 2 jours début juin et une sortie à la journée également en juin.



CONTACT

Le Bureau, Gilbert, Michel, Henri et Georgette
06 29 70 61 00

AYCI YOGA

Une année formatrice se termine, la nouvelle année 2024 débute avec douceur, résolution, élan, création, inspiration, aspiration, nouveauté et évolution.

Tous ensemble, nous saurons prendre soin de nous, des autres et de la nature. Bonne santé à toutes et à tous. Belle année lumineuse ouverte à la fraternité.



Quand le cœur est paisible, l'esprit se concentre.

LES P'TITS LUTINS

Bonjour à toutes et tous,
Que vous soyez parents, assistantes maternelles, bénévoles externes, service municipaux, l'association "Les P'tits Lutins " tenait à remercier tous les bénévoles qui ont contribué à la réussite de la 2^{ème} braderie puériculture.
Grâce à vous, l'argent récolté servira aux achats de matériels et à la participation d'animation. Merci pour les enfants. Le bureau



GYM ARZHEL



Le club de Gym Arzhel vous souhaite une très bonne année 2024. En ce début janvier, il est encore possible de s'inscrire.

- Gym fitness : lundi 19h30 à 20h30 et mercredi de 20h15 à 21h15
- Cross Training : lundi 20h30 à 21h30
- Gym Douce : vendredi de 9h15 à 10h15.

Tous nos cours sont encadrés par des professeurs diplômés. Lors de notre assemblée générale de décembre, il a été décidé de constituer un groupe de travail ayant pour mission de réfléchir à la mise en place de nouvelles activités sportives concernant différents publics : jeunes, adultes, seniors.

Si vous êtes porteur ou porteuse d'idées, n'hésitez pas à nous contacter.

CONTACT

E-mail : gymarzhel@yahoo.com

Intercommunalité ■■■



« AMIE DES AÎNÉS »

À Rennes, ville et métropole, plusieurs actions sont menées avec les habitants pour agir sur les politiques publiques et construire un environnement favorable au vieillissement. Mobilité, habitat, lien social... sont autant de sujets clés pour permettre, quel que soit son âge et son état de santé, de s'intégrer et de bénéficier du cadre de vie et des services offerts dans la capitale bretonne mais aussi dans la métropole.

À la suite de l'atelier du 1^{er} juin 2022 sur l'atelier "Bien vieillir" dans Rennes Métropole, une restitution de cette démarche vous sera présentée le **dimanche 14 janvier 2024 à 14h30, salle du Conseil.**

Nous vous y attendons nombreux.



ANIM'YO, UN BIEN-ÊTRE POUR LES PERSONNES DÉPENDANTES

Depuis plusieurs millénaires, le chien fait partie de la vie de l'homme. C'est ainsi que le chien est devenu un compagnon de vie et qu'un lien fort s'est créé avec l'homme. Ce rapport si singulier est dû à sa grande capacité d'adaptation, à son intelligence, mais également à son habileté à la communication. De plus, c'est un être doué d'empathie, de sincérité et qui n'est pas dans le jugement de l'autre.



Cali, femelle Berger Blanc Suisse



Joy, femelle Golden Retriever

Yoann Guiheux, armélien depuis de nombreuses années, apporte son expérience dans le domaine de l'aide à la personne avec une approche différente des accompagnements plus classiques. Amoureux des animaux et convaincu du bienfait qu'ils apportent sur l'humain, Anim'Yo a été créée après 2 ans de réflexions et d'élaborations pour répondre aux besoins des personnes fragilisées en proposant des séances adaptées à leur difficultés et en soutenant leurs compétences.

Son objectif est d'apporter du mieux-être à la personne qui bénéficie des séances de médiation par l'animal et d'en retranscrire les bienfaits dans son quotidien. Il est également soucieux d'interagir avec les équipes de professionnels ou les familles qui accompagnent ces personnes.

Et que serait-il sans ses deux compagnons, ses deux binômes Cali et Joy. Deux chiennes adorables sociables, curieuses, joueuses et sensibles. Elles sont proches des humains et n'auront aucun mal à instaurer une relation privilégiée avec les personnes.

La Médiation par l'animal selon Yoann, permet de s'appuyer sur l'attrait que l'animal exerce auprès de personnes fragilisées en leur permettant d'être stimulées naturellement par sa présence afin de favoriser la relation d'aide. Cette approche a pour objectif de travailler sur différents aspects tels que la motricité, le cognitif, le psycho-affectif ou le sensoriel. La médiation peut être aussi appréhendée pour les apprentissages ou difficultés scolaires et dans le cadre de programme de prévention contre les morsures.

Yoann est à votre écoute et disponible pour échanger sur tous les questionnements ou projets que vous souhaiteriez lui soumettre.



Pour tous renseignements, Yoann se tient à votre disposition :

06 63 41 76 62

E-mail : guiheuxyoann@gmail.com



À la découverte du système solaire

14/01/2024 à 16:00

Planétarium - Les Champs Libres

Animation

1h00 | Famille à partir de 5 ans

OPÉRATION BROYAGE

DONNEZ UNE SECONDE VIE À VOTRE SAPIN !

Dépôt possible du 2 au 20 janvier 2024
au service technique

sapin naturel,
sans décoration
ni neige artificielle

SAINT-ARME



**ST-ARME,
FRAGMENTS DU PASSÉ**

Vous pouvez vous procurer un très joli livre retraçant l'Histoire de St-Armel "St-Armel, fragments du passé", de Dominique Bodin.
Tarif : 10 euros. Disponible en Mairie.

Aurel INK Tattoo
Studio privé sur rendez-vous

06-17-53-04-66
aurelinktattoo@gmail.com

Saint Armel (35230)

@aurelinktattoo

CABINET IMMOBILIER
BARTH

Julien PRATO
Responsable associé
06 35 49 33 61
julien.prato@barth-immobilier.fr
6 Place Des Droits De L'Homme
35770 VERN-SUR-SEICHE

ESTIMATION GRATUITE

FRANCK NIVOLLE
PLOMBIER CHAUFFAGISTE

DÉPANNAGE INSTALLATION RÉNOVATION

contact@franck-nivolle.com 02 99 04 18 88

35230 SAINT-ARME www.franck-nivolle.com

DELAIRE
FERS ET MÉTAUX

www.delaire-recuperation.com

Cesson-Sévigné Saint-Armel
02.99.26.16.61 02.99.62.78.20

La Petite Brique Rouge

Céline Chevallier
NÉGOCIATRICE EN IMMOBILIER

Estimation
Achat / Vente
Location / Neuf

06 62 28 47 38 | celine.chevallier35@gmail.com

PAYSAGISTE
PESTEL
Paysage Services

Entretien - Taille - Tonte

02 99 00 45 39 - 35230 ST-ARME

terracity.fr

Entreprise de paysage à Saint-Armel
Jardins - Terrasses - Clôtures - Piscines - Spa - Dessins - Plans 3D

contact@terracity.fr 02 99 22 24 14

www.terracity.fr

PAYSAGISTE
EURL **PESTEL**
David

Tous Aménagements Extérieurs
ST-ARME 02 99 00 45 39
www.pestel-paysagiste.fr • pestelpaysage@gmail.com

Créer et Embellir votre Jardin...

La Lavandière
DES ALICES

Armelique
Coiffure

Saint-Armel 02 99 62 15 51

LORHO-MAT SAINT-ARME

MATÉRIELS BÂTIMENTS T.P.
VÉHICULES UTILITAIRES P.L.
NEUFS & OCCASIONS
LOCATIONS

PORT. 06 11 11 37 53
Tél. : 02 99 00 42 78
Fax : 02 99 62 17 50

www.lorho-mat.com lorho-mat@wanadoo.fr

Anim'Yo
MÉDIATION PAR L'ANIMAL
YOANN GUIHEUX

Tél. : 06 63 41 76 62
Mail : guiheuxyoann@gmail.com

f anim'yo

Agenda

Janvier 2024

Mercredi 10 janvier

- Soirée Jeux de société

20h, Club house, Espace Arzhel

Samedi 13 janvier

- Café littéraire

10h, bibliothèque municipale

Dimanche 14 janvier

- Restitution de l'atelier "Aînés et aidants" dans le cadre de la démarche Rennes Métropole "Amie des Aînés"

14h30, salle du conseil

Jeudi 18 janvier

- Les nuits de la lecture - Bibliothèque Municipale

19h30, Salle du conseil

Vendredi 19 janvier

- Cérémonie des Voeux

19h, Espace Arzhel

Jeudi 25 janvier

- Ciné débat "Les gardiens du climat" - Kazanou

20h30, Salle du conseil municipal

Jeudi 25 janvier

- Concert Orchestre à Cordes - SUET

de 19h à 20h, Salle de la Chalotais - Vern-sur-Seiche

Samedi 27 janvier

Le Sommeil, Le Rêve - SUET

de 18h à 19h30, Complexe des Deux Ruisseaux - Avenue des Deux Ruisseaux 35135 Chantepie

Février 2024

Mercredi 7 février

- Soirée jeux de société

20h, Club house, Espace Arzhel

Samedi 10 février

Fest-Noz

ArmeLive - Espace Arzhel, 20h

Dimanche 11 février

Course à pieds, Les foulées arméliennes

Organisée par Les Pieds s'en mêlent

Mars 2024

Dimanche 24 mars

- Jeux pour tous - Kazanou

à partir de 15h, Espace Arzhel

**VOEUX
DE LA
MAIRE
2024**

**VENDREDI 19 JANVIER - 19H
ESPACE ARZHEL**

VILLE DE SAINT-ARMELE

FEST-NOZ

Samedi 10 février 2024
Saint-Armel (35) Espace Arzhel

**DIXIT
DIRIDOLLOU - LAVIGNE
B-KEY SOLO**

20h - Initiation danse
21h - Fest-Noz

Entrée 8 € / gratuit - 12 ans
Buvette sur place

ArmeLive Organisé par ArmeLive